



Association des Usagers du Port
de Plaisance de Concarneau



Concarneau, le

Bonjour à tous,

La saison est en marche. Je vous propose de nous retrouver lors d'une réunion de rentrée, précisons qu'il ne s'agit pas d'une Assemblée Générale.

Divers sujets sont à l'ordre du jour :

- Bilan de l'année
- La vie de l'association
- La question des Glénan
- Avenir de l'arrière-port.

1 – Bilan de l'année

Bien sûr et vous le savez tous, l'AUPPC n'a pas brillé par son activité. Je prends ma part de responsabilité.

Nous avons atteint à ce jour le chiffre de 31 adhérents.

Présentation sur les antifoulings à ultrasons. La réunion a attiré une vingtaine de personnes car d'autres associations étaient invitées. 2 nouvelles inscriptions à l'issue de la présentation.

Nous avons dorénavant récupéré une échelle de mât qui était stockée chez Cornouaille Grément. Elle est en super état et se trouve à la disposition de tout adhérent qui en ferait la demande. Au cas où une personne extérieure à l'AUPPC en aurait besoin, ce sera en échange d'une cotisation annuelle. Vous pouvez le faire savoir.

Sortie groupée et navigation vers l'île de Raguenéz : un volontaire participant et sortie annulée faute de participation.

Sortie avec l'association les Vieilles Coques : un seul participant.

Concours photo lors de cette sortie : un seul participant, 4 photos, 6 votants.

Soirée restaurant : 6 participants. Heureusement, deux épouses étaient là.

Le site web a été bien amélioré, grâce à Jacques Le Jeune, merci à lui.

Un responsable navigations et sorties tente de rassembler des membres sur l'eau. Donnons à Guy Courvoisier des raisons de ne pas se décourager. Merci à lui aussi.



Association des Usagers du Port
de Plaisance de Concarneau



2 – Vie de l'association.

Il est évident que nous avons du mal à attirer de nouveaux adhérents. Le temps qui passe est en effet un grand ravageur d'enthousiasme.

Je demande souvent aux gens que je croise sur le port ou dans les chantiers s'ils sont membres d'une association. La plupart du temps, la réponse est non. A la question « pourquoi ? », la réponse est « pour quoi faire ? »

Et en effet, c'est une vraie question. L'époque où le succès de l'AUPPC se nourrissait principalement de conflits avec différents gestionnaires et portaient sur les intérêts défensifs des plaisanciers n'a plus guère cours aujourd'hui. Afin d'améliorer la communication, je vous demande à tous de réfléchir à cette question : pour quoi faire ? J'espère que ce sera un bon sujet de discussion, aussi venez avec des arguments.

3 – L'Archipel des Glénan.

Cet été, l'archipel a vu en août des plages interdites à la baignade pour cause de bactéries (*escherichia coli*) concentrées par l'affluence exceptionnelle de touristes et de plaisanciers. Les journaux en ont fait des gorges chaudes en pointant du doigt les plaisanciers dont les bateaux ne sont pas équipés de cuves à eaux noires. Tout le monde n'est pas d'accord et les installations et pratiques locales peuvent être mises en cause également. Le maire de Fouesnant dit que les îles visitables sont équipées en toilettes sèches, la directrice commerciale des vedettes de l'Odet dit que les bateaux sont équipés et ne vidangent pas en mer. Bref, tout ceci reste à prouver et si quelqu'un voulait remettre en cause les paroles de ces responsables, il ferait mieux d'arriver avec des preuves tangibles. Ce n'est pas notre rôle en tant qu'association alors qu'on sait très bien que la plupart des bateaux de plaisance ne sont pas équipés et participent à la pollution des mouillages en rejetant à la mer les déjections des toilettes et des eaux grises. La vraie question est : que pouvons-nous faire, nous association, afin d'inciter les plaisanciers à s'équiper et ne plus être montrés du doigt ?

L'AUPPC est déjà partie prenante (merci à Jean-Yves Gargam et Michel Sans) dans les action multi-associatives sur la future classification de l'Archipel en réserve Natura 2000, lequel pourrait à terme impliquer que la fréquentation en sera réservée aux bateaux équipés de cuves de rétention et pourquoi pas d'antifouling sans poison.

4 – Aménagement de l'arrière-port de Concarneau.

Devant la nébulosité des documents officiels et des rapports journalistiques, j'ai demandé au Syndicat Mixte de nous fournir des renseignements concrets sur les aménagements. Cela pourrait inclure une présentation de la part du SMPPC lors de notre réunion de rentrée.

Bien cordialement,

Gérard Baletaoud